



# DECLARATION LIMINAIRE

CTL  
1<sup>er</sup> octobre 2018



Madame la Présidente,

La DGFIP a 10 ans et, une fois encore, au nom de l'exemplarité peut-être, des préconisations de CAP 22 sans doute, elle supportera, en 2019, près de **la moitié des suppressions d'emplois** alors qu'elle ne représente désormais plus que 5 % des effectifs de la Fonction Publique d'État.

Ainsi, la spirale infernale de suppression d'emplois, de fermetures de postes et de services s'accroît, au mépris des besoins réels des usagers.

Rappelons par ailleurs le triste record détenu par la DGFIP : notre administration, depuis 10 ans, est la **1<sup>ère</sup> contributrice** «à la maîtrise des effectifs de l'Etat» selon le rapport même de la Cour des Comptes intitulé «La DGFIP a 10 ans».

La saignée intolérable infligée à nos services s'ajoute donc à celles des années précédentes.

2 130 suppressions d'emplois en 2019, 1 600 en 2018, 1 630 en 2017... **près du quart des effectifs en 10 ans.**

L'addition pourrait encore s'alourdir avec l'application annoncée par le Gouvernement de la « méthode à 10 000 » dès l'année prochaine pour parvenir à 50 000 suppressions d'emplois dans la fonction publique d'Etat à la fin du quinquennat.

Comment le directeur général, et vous-même au plan local, comptez-vous assumer devant les usagers la **mise à sac du service public** induite par cette mécanique destructrice ?

En confiant par exemple à des **prestataires extérieurs l'encaissement des recettes publiques** pour pallier ce qui va devenir une carence manifeste de nos services ?

En généralisant **l'accès des notaires au fichier immobilier** et en fusionnant les SPF ? En abandonnant des missions en catimini, voire en les privatisant comme dans le cadre du Prélèvement à la source ?

**En pulvérisant la mission SPL** par l'expérimentation puis la généralisation d'agences comptables en Secteur public local et hospitalier, les SFACT en secteur local et en supprimant la séparation ordonnateur/comptable ?

Ou alors, du point de vue de notre DG, ce ne serait qu'un mauvais moment à passer en attendant le **réseau unique de recouvrement des recettes fiscales et sociales.**

Cette option directement inspirée de CAP 2022 est confirmée par le PLF 2019 et tout laisse penser que ce réseau unique ne serait pas la DGFIP.

Au motif de simplification pour les entreprises et les particuliers, ce qui se profile est bien l'individualisation de l'impôt voire sa fusion avec la CSG autrement dit la fin de l'impôt républicain.

Et pourtant, l'accompagnement du **PAS** constitue une mesure phare dans le PLF 2019 notamment sur les crédits d'impôts. Qu'il y ait de moins en moins d'agents pour accompagner les contribuables dans leur démarche n'est visiblement pas le problème.

Au contraire, **cette réforme constitue un nouveau prétexte à de nouvelles suppressions d'emplois. Il faut être doté d'une bonne dose d'inconscience ou de cynisme pour oser cette justification. A moins de vouloir placer les services dans l'impossibilité de faire face aux demandes...**

Puisque nous avons abordé le PAS, nous nous permettons un aparté relatif à la **visite du Ministre Darmanin le 14 septembre dernier**.

Qu'il veuille faire sa pub dans les médias sur le PAS ne nous étonne pas mais, au lieu de rencontrer les élèves énarques, **il aurait pu et dû rencontrer les agents** de son ministère, en particulier ceux qui font face et feront front aux questions sur le PAS.

Avait-il peur de rencontrer les agents et les organisations syndicales ? Nous aurions pu lui répéter notre opposition à cette réforme, considérant que la collecte de l'impôt doit rester une mission de l'Etat.

**Ne s'intéresse-t-il qu'aux « premiers de cordée », affichant son mépris pour les derniers de corvée, nous simples serviteurs de l'Etat, des citoyens, du Service public, des usagers ?**

FO DGFIP condamne la politique de destruction du service public menée par le gouvernement, désastreuse pour les conditions de travail des personnels et l'exercice des missions.

Le visage d'un « nouveau monde » se dessine nettement : celui d'une DGFIP rabougrie, vidée de sa substance et sous-dimensionnée.

**Défendre nos missions, obtenir le renforcement de nos moyens, voilà l'urgence, parce que nous soutenons que renforcer la DGFIP, c'est renforcer le service public et donc la République !**

**Ne craignant pas de passer pour des Gaulois réfractaires au dogme jupitérien, FO DGFIP et ses élus, forts de leur syndicalisme libre et indépendant depuis 70 ans, continueront sans faiblir de défendre un service public républicain, partout et pour tous, et continueront à se battre inlassablement pour tous les agents et toutes les missions de la DGFIP !**

S'agissant du **télétravail**, autre point à l'ordre du jour de ce CTL, FO, par principe, n'y est pas hostile, dans la mesure où les agents souhaitent pouvoir bénéficier de cette organisation de travail qui leur permet d'exercer une partie de leurs missions depuis leur résidence familiale.

Mais, pour F.O.-DGFIP, cela devra toujours rester une possibilité offerte aux agents volontaires et non une façon d'amortir les dégâts provoqués par la réforme territoriale.

En effet, outre le fait de diminuer le temps de trajet domicile/travail et réaliser des économies sur le transport ou garde d'enfants, 2 motifs portent sur les conditions de travail et la qualité du travail, à savoir améliorer la concentration sur des travaux d'expertise pour 23 % des agents, améliorer la qualité de son travail pour 11 % des agents.

Il faut donc en déduire que l'administration ne donne pas les moyens suffisants à ses agents pour travailler dans de bonnes conditions !

Aujourd'hui, si le télétravail peut sembler séduisant pour les agents, nous restons prudents quant à sa généralisation et une possible évolution vers une organisation en télé centre. FO DGFIP restera également très vigilante quant à la mise en œuvre de ce nouveau mode de travail, le télétravail devant concilier le respect des droits de l'agent et un service public de qualité.

Enfin, les élus FO DGFIP 67 souhaitent avoir des informations complémentaires sur la fin des activités du **PRD** et des informations précises sur **vos propositions de plan de réorganisation territoriale, autrement dit, de plan de restructurations pour les années à venir.**

